

## CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA DIASPORA

GENEVE 18 JUIN

## DIASPORAS ET ETATS

- Je remercie M. Swing, Directeur général de l'Organisation Internationale pour les Migrations pour l'invitation à cette importante manifestation sur la Diaspora. Je salue tous les collègues Ministres présents et tous les participants.
- Des initiatives comme celle organisée par l'OIM que nous souhaitons trouvera son parcours final à New York à l'ONU dans le prochain mois d'octobre, constituent les sièges adéquates pour entamer une confrontation approfondie et un débat sur les expériences, sur les idées et sur les bonnes pratiques pour faire face à ce qui représente l'un des phénomènes les plus complexes et délicats de l'actuel monde globalisé : **la Diaspora**
- Comme vous savez, j'ai été récemment nommée dans le Gouvernement italien comme Ministre de l'Intégration et cela constitue un signe évident d'un profond changement dans la manière de gérer l'immigration dans mon Pays.
- Il y a désormais la conscience que le phénomène migratoire ne peut pas être géré comme émergence, mais il est nécessaire de s'adresser vers une gestion ordinaire et structurelle qui tienne en considération l'élément « la personne » et le contexte dans lequel elle vit, elle a vécu et elle vivra.
- Nous devons nous approcher, je crois, à une idée d' **intégration transnationale**. Nous devons, donc, renforcer le lien entre Pays d'origine et Pays de destination à travers des co-adresses de gestion de flux migratoires ; en cherchant et mettant en évidence des solutions positives et favorables pour les deux et donc pour les migrants mêmes.
- Migrants considérés comme des acteurs principaux de différents processus impliquant l'économie, la culture, la société dans les pays d'accueil et d'origine pour ensuite se répandre dans des contextes territoriaux encore plus vastes.

- La reconnaissance des Diasporas comme phénomène de caractère structurel de notre société, capable d'apporter des modifications dans le tissu social, demande la mise en place d'interventions adéquates à la réalisation de cohésion et de développement.
- Je pense, par exemple, à un projet réalisé justement par l'OIM avec le support financier du Ministère italien de l'Intérieur sur les parents qui attendent de rejoindre le travailleur.
- La possibilité d'apprendre dans le Pays d'origine les premières notions de la langue, de la culture et des règles de base de la vie du Pays de destination constitue le lien de grande valeur dont je parlais dans la définition du concept d'intégration transnationale.
- Il est clairement compréhensible l'avantage bilatéral d'une entrée ordonnée dans les sociétés de « **nouveaux citoyens conscients** » - ainsi les immigrés sont définis dans une intervention du Président de la République italienne.
- Je crois, de plus, indispensable d'offrir des procédures simples et moins onéreuses pour les remises d'argent des immigrés.
- Les sommes d'argent représentent des flux financiers stables vers les pays d'origine et ont dépassés pendant de longues périodes les ressources disponibles de l'aide publique au développement.
- En Italie les derniers chiffres officiels disponibles sont estimés pour 2011, en 7,4 milliards d'euros avec une augmentation de 12,5% par rapport à l'année précédente (euros 6,5 milliards). Selon cette estimation chaque étranger présent en Italie envoie en moyenne dans son Pays 1.618 euros par année. Ces ressources sont destinées à entretenir des millions de personnes dans les Pays qui les reçoivent et constituent une base fondamentale pour l'économie des Pays d'origine, représentant l'un des facteurs qui puissent contribuer à la croissance des économies.
- A travers son travail, l'immigré contribue, dans les Pays d'accueil, à l'économie nationale et avec les flux d'argent il crée des occasions de développement dans le Pays d'origine.
- En Italie on avait introduit un impôt sur ce flux d'argent. Impôt qui a été éliminé par le Gouvernement précédent, en laissant donc intactes les ressources pour les familles et les potentialités financières pour la mise en place d'initiatives économiques dans les régions intéressées.

- On doit partir de la constatation que l'immigré a toujours été un sujet actif non seulement dans notre économie, mais dans le domaine transnational en se plaçant comme moteur de développement même dans son Pays. Dans notre territoire le travailleur étranger devient ensuite de plus en plus entrepreneur.
- Cette nouvelle phase est représentée par l'augmentation de 25%, par rapport à l'année 2009, des comptes courants au nom d'entreprises dont le titulaire est un immigré. Comme il en résulte de différentes recherches réalisées sur l'inclusion financière des migrants en Italie. Espérons que la crise économique ne ralentisse pas ce phénomène.
- Dans l'interchange entre pays d'origine et de destination une importance fondamentale revêt l'organisation de l'accueil et des parcours d'insertion dans les tissus socio-économiques, qui doit être développée dans les secteurs du travail, des logements, des services sanitaires, sociaux et dans le monde de l'école. Je considère de devoir souligner que pour faire face à de telles exigences il faut mettre au centre des interventions la personne migrante comme titulaire de droits et de devoirs.
- Un des secteurs que j'estime fondamental est l'école. L'école constitue l'étape fondamentale de la voie de l'intégration. La présence d'élèves étrangers de différentes ethnies est maintenant un fait dans le Pays d'accueil. Dans notre Pays plusieurs programmes de formation visant aussi les différents niveaux de culture et tradition des groupes d'appartenance se sont développés. Nous voulons élaborer un système global ouvrant nos modèles didactiques à « l'école des citoyennetés » et de l'« interculturel ».
- Il est évident que la promotion de la langue écrite et parlée du lieu dans lequel on vit, est le moment logique antécédant du succès du parcours d'intégration et de la communication. Mais aussi la possibilité de faire apprendre aux élèves les différentes langues des camarades de classe, je crois, puisse constituer une occasion de connaissance et d'enrichissement culturel.
- Si l'immigration est ressource et opportunité : instrument et moyen de l'opportunité. Opportunité pour l'immigré et pour la réalité sociale où le parcours d'intégration a lieu. L'immigration est aussi une nouvelle citoyenneté.
- Une nouvelle citoyenneté où tout le monde devrait se reconnaître, qui puisse se réaliser à travers des parcours légaux et clairs vers un

status de citoyen par des phases successives prévoyant aussi une participation à la vie politique locale et régionale.

- Aujourd'hui dans mon Pays le débat politique semble être mûr pour prendre acte des naturelles conséquences du développement ordinaire des politiques d'intégration : la nécessité d'une réflexion commune qui puisse donner naissance à une nouvelle loi sur la citoyenneté. Au Parlement italien ont été présentées plus que 20 propositions en matière et la plus grande partie des projets se base sur un élément commun : reconnaître en quelque sorte le status à ceux qui naissent en Italie et apprennent la langue et la culture.
- Je crois que la nouvelle citoyenneté constitue le maillon manquant à réaliser au plus vite et que selon mon opinion personnelle peut représenter un des moyens d'accompagnement le plus efficace pour renforcer l'acteur du codéveloppement qui devient un sujet économiquement actif dans le Pays d'origine et d'accueil. Etre titulaire ensemble de la citoyenneté du pays d'accueil et maintenir, si possible celle du Pays d'origine permettent de donner naissance à des « joint venture » personnels qui puissent se traduire en liens économiques valables et fructueux parcours économiques.
- L'immigration n'a pas besoin de sentinelle menaçantes voulant empêcher l'accès à la forteresse et qui attendent un ennemi obscur et redoutable qui ne pourrait jamais arriver. Il n'y a pas d'ennemis. Il n'y a pas « des autres ». Il faut par contre des politiques d'intégration pour permettre, particulièrement en périodes économiques difficiles comme celle que nous vivons à l'heure actuelle de créer des nouvelles opportunités de développement.